

1) CADRE

Mouvement d'éducation populaire, fédération laïque de structures et d'activités éducatives, sociales et culturelles, les Francas sont reconnus d'utilité publique, agréés par les ministères de l'Education nationale, et de la Jeunesse et des Sports. Les Francas portent leurs valeurs et leur projet d'éducation « avec les enfants et les jeunes d'aujourd'hui, vers l'homme et le citoyen le plus libre et le plus responsable possible, dans la société la plus démocratique possible », au travers de nombreuses activités, dont la gestion d'accueil de loisirs, d'accueils périscolaires et d'accueils de jeunes pour le compte de collectivités.

L'équipe d'animation est composée, dans le respect des conditions fixées par le ministère de la jeunesse et des sports de personnels qualifiés. Les taux d'encadrements sont conformes à la réglementation : 1 animateur pour 8 enfants de moins de 6 ans et 1 animateur pour 12 enfants de plus de 6 ans.

Les activités proposées ont une dimension éducative et ludique. Elles sont adaptées aux possibilités et besoins des enfants. Le fonctionnement des structures permet de tenir compte, dans un cadre collectif, des besoins de chaque enfant. Un projet pédagogique est disponible sur le lieu d'accueil. Nous vous invitons à prendre connaissance du programme d'activité à l'avance en consultant les panneaux d'affichage présents sur les structures. Nous vous conseillons d'habiller vos enfants d'une tenue pratique et adéquate (chapeau, coupe-vent, etc.).

L'inscription et l'accès à l'accueil de loisirs supposent acceptation et respect du présent règlement.

2) CONDITIONS ET MODALITES D'INSCRIPTION

Toute inscription est conditionnée par :

- **l'acceptation des conditions de ce règlement intérieur**
- **la fourniture de l'ensemble des documents demandés**

INSCRIPTION :

Afin d'instruire l'inscription de l'enfant, les documents suivants sont demandés :

Pour la première inscription de l'année :

- La fiche de renseignement de l'enfant dûment complétée ;
- La fiche sanitaire de liaison dûment complétée (imprimé Cerfa 10008*02) ;
- Le numéro d'allocataire et le quotient familial CAF ainsi que le numéro de sécurité sociale en cas d'affiliation à la MSA ;
- Une photo d'identité pour les enfants d'âge maternel.

Pour les inscriptions suivantes

- Le règlement du coût du séjour (chèques vacances, aides CE,...) ;
- *N.B. : en cas d'absence de l'enfant, des remboursements éventuels pourront être pratiqués sur présentation d'un certificat médical ou de documents justifiant valablement l'absence de l'enfant.*

Les inscriptions se font à la Délégation Locale des Francas du Doubs à Besançon (Espace Jean Moulin – 1, rue Robert Schuman - 25000 BESANCON). Le dossier d'inscription est téléchargeable sur notre site internet : www.francasbesancon.com. Le secrétariat enregistre un dossier, sur présentation des feuilles de renseignements. Au niveau sanitaire et dans le cas où les parents n'ont pas signalé d'éléments particuliers, les Francas déclinent toute responsabilité en cas de problème.

Lors de l'inscription, les parents responsables légaux devront communiquer leurs coordonnées, afin d'être contactés si nécessaire, et donneront pouvoir au responsable de l'accueil de loisirs, pour agir dans l'intérêt de l'enfant, en cas d'accident.

Les enfants porteurs de handicap seront accueillis sous réserve d'être scolarisés. Si le degré ou le type de handicap de l'enfant nécessite son accompagnement par une assistante de vie pendant le temps scolaire, il devra obligatoirement être accompagné dans les mêmes conditions sur l'accueil de loisirs. A défaut, l'enfant ne pourra pas être accepté.

ASSURANCE : Les enfants doivent être assurés contre les accidents dont ils pourraient être victimes et ceux pour lesquels ils pourraient être responsables dans le cadre des activités de l'accueil de loisirs. L'association souscrit une assurance responsabilité civile et matérielle, mais décline toute responsabilité en cas de perte ou de vol d'objets.

MODALITES ET DELAI D'INSCRIPTION	
Les fins d'après-midi *	Inscription au trimestre avant le dernier vendredi du trimestre pour le trimestre suivant.*
Les mercredis *	Inscription selon 4 formules au choix : <ul style="list-style-type: none"> - Journée complète avec repas - Journée complète sans repas - Demi- journée avec repas - Demi- journée sans repas Avant le vendredi à 12h00 pour le mercredi de la semaine suivante auprès du secrétariat.*
Les petites et grandes vacances scolaires *	Inscription à la semaine ou sur 3 journées consécutives minimum, selon 4 formules au choix : <ul style="list-style-type: none"> - Journée complète avec repas - Journée complète sans repas - Demi- journée avec repas - Demi- journée sans repas Inscription avant le mercredi 12h00 pour la semaine suivante auprès du secrétariat.*

** Au-delà des délais d'inscriptions indiqués, l'inscription ne sera prise en compte qu'après étude (respect du taux d'encadrement réglementaire, délai de commande de repas...).*

N.B. : Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au secrétariat de l'association. En application des articles de la loi du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez-vous adresser au secrétariat de la Délégation Locale des Francas du Doubs à Besançon.

3) FONCTIONNEMENT

HORAIRES D'OUVERTURE :

- Le mercredi et les vacances scolaires : de 8h30 à 17h30 (accueil possible de 7h30 à 8h30 le matin et de 17h30 à 18h30 le soir – avec supplément tarifaire).

SITES	PERIODES D'OUVERTURE
Accueils de Loisirs Maternels : enfants de moins de 6 ans	
La Ludothèque : 5, D, Rue Berlioz – 25000 BESANCON (accueil des enfants jusqu'à 7 ans)	En semaine scolaire : Mercredis, samedi après-midi. Vacances Scolaires : Hiver, Printemps, Juillet, Automne et Noël (1 semaine).
Les Sapins : Ecole des Sapins – 24, Rue des Sapins – 25000 BESANCON	En semaine scolaire : Mercredis. Vacances Scolaires : Hiver, Printemps, Juillet, Août et Automne.
Le Petit Prince : 1, rue Dürer – 25000 BESANCON	En semaine scolaire : Mercredis. Vacances Scolaires : Hiver, Printemps, Juillet, Août, Automne et Noël.
Ritournelle : Ecole maternelle Boichard – 2, Chemin de la Chaille – 25000 BESANCON	En semaine scolaire : Mercredis. Vacances Scolaires : Hiver, Printemps, Juillet et Automne.
Helvétie : Ecole Helvétie – 1, Avenue Helvétie – 25000 BESANCON	En semaine scolaire : Mercredis. Vacances Scolaires : Hiver, Printemps, Juillet, Août et Automne.
Velotte - Bel'Air : Ecole Fertet, 1 Rue Henri Fertet, 25000 BESANCON	En semaine scolaire : Mercredis.
Accueils de Loisirs Elémentaires : enfants de 6 à 12 ans	
Rosa Parks : 13, Avenue Ile de France – 25000 BESANCON	En semaine scolaire : Mercredis et fins d'après-midi (aide aux devoirs) de 16h30 à 18h. Vacances Scolaires : Hiver, Printemps, Juillet, Août, Automne et Noël.
Champagne : Ecole élémentaire Boichard - 2, Chemin de la Chaille – 25000 BESANCON	En semaine scolaire : Mercredis. Vacances Scolaires : Hiver, Printemps, Juillet et Automne.
Helvétie : Ecole Helvétie – 1, Avenue Helvétie – 25000 BESANCON	En semaine scolaire : Mercredis. Vacances Scolaires : Hiver, Printemps, Juillet, Août et Automne.
Velotte - Bel'Air : <ul style="list-style-type: none"> Ecole Fertet, 1 Rue Henri Fertet, 25000 BESANCON Maison de quartier de Velotte, 37 Chemin des Journaux, 25000 BESANCON 	<p>➔ Les Mercredis</p> <p>➔ Vacances Scolaires : Hiver, Printemps, Juillet, Août et Automne.</p>
Centre Ados : jeunes de 11 à 17 ans (collégiens)	
Espace jeunes : Rosa Parks : 13, Avenue Ile de France – 25000 BESANCON	En semaine scolaire : Mercredis. Vacances Scolaires : Hiver, Printemps, Juillet, Automne et Noël.

SANTE : Aucun traitement médical ne pourra être administré, sauf sur ordonnance médicale et les traitements lourds ne seront pris en compte que dans le cadre d'un Projet d'Accueil Individualisé (PAI). En cas de maladie contagieuse, l'enfant ne pourra pas être accueilli au sein de la structure. Une information par voie d'affichage sera diffusée, si un cas de contagion était constaté ou porté à notre connaissance. En cas d'accident concernant l'enfant, les Francas s'engagent à prévenir la famille, le médecin de famille ou un médecin disponible. Dans le cas d'un accident grave, le responsable contactera le SAMU (15) qui prendra les décisions nécessaires.

LITIGES : En cas de litige, les Francas se réservent le droit de prendre toutes les mesures nécessaires à la régularisation de la situation. Ainsi, en cas de comportement d'un enfant mettant en difficulté la gestion du groupe ou sa sécurité, il pourra être exclu temporairement de tout ou partie des activités prévues. Le non-respect de ce règlement intérieur pourra entraîner un refus temporaire ou définitif de l'enfant sur l'accueil de loisirs.

4) TARIFICATION & PAIEMENT

TARIFS

Les prix indiqués comprennent les goûters, l'assurance, les activités et l'animation ainsi que les repas pour les inscriptions avec repas. Cette tarification est proposée par les Francas à la Ville de Besançon qui en reste décisionnaire. Elle tient compte du niveau de prestation et d'une différenciation en fonction des revenus des familles selon les exigences de la Caisse d'Allocations Familiales.

A noter :

- La déduction des Aides aux Temps Libres (A.T.L.) sur les tranches dont le Q.F est compris entre 0 et 800€.
- La non communication du numéro d'allocataire lors de l'inscription entraînant automatiquement l'application du prix plafond.

CONDITIONS FINANCIERES

Les paiements par chèques bancaires, postaux, chèques vacances ANCV, espèces ou mandats sont acceptés (libellé à l'ordre des Francas). Toute journée ou demi-journée doit être impérativement réglée à l'inscription. Joindre tous types d'aides vacances (CAF, Caisses des écoles, Participation C.E. ...) dès l'inscription.

ANNULATION - REMBOURSEMENT : uniquement sur présentation d'un justificatif, 10 % de la somme totale versée sera retenue au titre des frais de dossiers.

CONTACT

DELEGATION LOCALE DES FRANCAS DU DOUBS A BESANÇON

Espace Jean Moulin – 1, rue Robert Schuman - 25000 BESANCON

03.81.32.61.30 – secretariat.besancon@francas-doubs.fr - www.francasbesancon.com